
Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau sur le bassin versant de l'Isle

Septième comité de pilotage

Compte rendu de la réunion du 2 octobre 2024 à Périgueux

PRESIDE PAR :

Germinal PEIRO, Président du Conseil Départemental de la Dordogne, Président d'EPIDOR,

Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet de la Dordogne, Préfet coordonnateur du bassin de la Dordogne.

La liste des personnes présentes et connectées en visioconférence figure en fin de compte rendu.

INTRODUCTION

Germinal PEIRO ouvre la septième réunion du comité de pilotage en accueillant et remerciant les participants. Il rappelle que la démarche d'élaboration du PTGE du bassin de l'Isle touche à sa fin. Bientôt les projets liés à la ressource, dans leur diversité, pourront être mis en œuvre.

Jean-Sébastien LAMONTAGNE confirme qu'il s'agit sans doute de l'avant-dernière rencontre. La réunion du jour vise la présentation du programme d'actions et donc les engagements que les maîtres d'ouvrage s'approprient à prendre. Au bout du compte il est important que le programme mobilise l'ensemble des acteurs et couvre l'ensemble des orientations stratégiques du PTGE. Si on veut être efficace et que le projet soit acceptable socialement et politiquement, il faut que chacun accepte qu'un mix de solutions est nécessaire. Il expose l'ordre du jour en trois parties : la présentation du programme d'actions à travers des interventions de maîtres d'ouvrages, la présentation du bilan quantitatif du programme par IES Ingénieurs Conseil et Hydrogen et celle des perspectives de la démarche.

DOCUMENTS JOINTS

- Diaporama de la réunion

PRESENTATION DES ACTIONS PAR AXE DU PROGRAMME

Voir le diaporama joint.

Amélie BRESSON d'EPIDOR rappelle que le cadre de la référence énonce que le programme est composé d'actions qui :

- répondent aux 3 objectifs stratégiques et aux orientations correspondant aux 13 enjeux ;
- sont compatibles avec l'ensemble des 13 enjeux ;
- forment un ensemble équilibré selon 3 axes : Economiser l'eau, Gérer et stocker l'eau, Adapter durablement le territoire au changement climatique.

Le programme est composé de 67 (74 actions si on tient compte des actions transmises la veille de la réunion et pas encore traitées par le comité technique) dont plus de la moitié (60 %) sont à mettre en œuvre, ce qui montre que la démarche PTGE a permis d'initier de nouveaux projets. Les 2/3 des actions s'intéressent à l'échelle bassin concernant plusieurs secteurs ou le bassin dans son ensemble.

Ces actions sont portées par 24 MO (28 avec la contribution arrivée la veille).

Actions de l'axe Economiser l'eau

Panorama des 22 actions (dont 13 en préparation).

Sous axe	Catégorie	Maitres d'ouvrage	Quantitatif
Eau potable	Améliorer les rendements des réseaux et des usines de production	RDE24, SMDE, SMECP	Oui
	Mettre en place une tarification pour inciter aux économies	SMECP	Oui
	Equiper les abonnés en matériel hydroéconome et télérelève	Saint Hilaire les Places, SEVBG, RDE24, SMDE, SMECP	Oui
	Accompagner à la sobriété des collectivités	EPIDOR	Oui
Industries et entreprises	Accompagner à la sobriété des entreprises	CCI 24	Oui
Agriculture	Accompagner à la sobriété des agriculteurs	CA24, CA33, CA87, CA19	Oui
	Développer des filières agricoles économes en eau	CD24, Agrobio Périgord	Oui

Les enjeux les plus traités par cet axe sont les enjeux liés à l'eau potable : des captages d'eau potable en eaux superficielles fragiles sur l'amont, l'approvisionnement en eau potable en zone karstique.

Stéphane DOBBELS, Président du Syndicat mixte Eau Cœur du Périgord, présente deux actions du syndicat.

- L'étude de gestion patrimoniale et de gestion de la ressource en eau du SMECP a été lancée en 2024 pour un montant de 1,2 M€ (70 % d'aides AEAG). Elle s'inscrit dans la stratégie de gestion durable des ressources en eau et du patrimoine du syndicat et doit aboutir, en 2026, à un schéma de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, un programme prévisionnel d'investissements 2035-20245 et le programme de renouvellement des réseaux mis à jour.

- Le renouvellement des canalisations d'eau potable du SMECP à hauteur des enjeux de gestion patrimoniale et déplacement en domaine public. Le syndicat vise un renouvellement annuel de 1,6 à 2 % des canalisations (soit environ 70 km/an) pour un montant de 8,5 M€/an. La priorisation des secteurs sera mise à jour à l'issue de l'étude de gestion durable (action précédente). Afin de faciliter la gestion des réseaux et en particulier la recherche et réparation de fuites, le déplacement des canalisations en domaine public est systématiquement effectué ce qui engendre la pose de 20 à 30 % de linéaire supplémentaire en moyenne (et donc des surcoûts à faire financer).

Ces deux actions du SMECP devraient permettre d'économiser entre 1 et 1,4 Mm³/an.

Stéphane DOBBELS évoque deux autres actions du syndicat qui pourraient démarrer en 2026 : mise en place de la télérelève chez les abonnés et distribution de kits économie d'eau à 20 à 30 % des foyers, pour 200 000 à 400 000 m³ d'économisés par an.

Laurent SANVOISIN, Directeur Entreprise, Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne et de la Corrèze, présente les deux actions de la CCI :

- La sensibilisation des entreprises à la sobriété en eau viserait en 2025, à organiser des ateliers en Dordogne et en Corrèze autour du concept des 3R « réduire, réemployer, recycler » ainsi qu'à éditer un guide des bonnes pratiques sur l'eau.
- L'accompagnement aux économies d'eau dans les entreprises, en 2026, consisterait à effectuer des diagnostics des consommations et usages de l'eau dans les entreprises industrielles et du tourisme puis de construire avec elle un plan d'action adapté.

Ces deux actions seront menées en lien avec le chargé de mission sobriété en eau de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nouvelle-Aquitaine.

Clémence DELMOTTE, Directrice d'Agrobio Périgord, présente une des quatre actions de l'association :

- Le développement de filières locales économes en eau : phase d'émergence avec expérimentation sur le maïs, le millet et le sorgho. Cette action vise à initier des filières locales soit des modes d'organisation locaux de la production et de la commercialisation de produits alimentaires (complémentaire aux filières longues et à la vente directe). Le choix du maïs, millet et sorgho répond aux enjeux de tension sur la ressource en eau et d'adaptation au changement climatique, le maïs non irrigué consommant moins d'eau que le blé, le millet et sorgho résistant bien à la sécheresse. Il s'agira de faire émerger un collectif d'agriculteur autour de la préservation de la ressource en eau puis d'intégrer d'autres acteurs du territoire et enfin d'évaluer la faisabilité technico-économique du projet (essais de production et de transformation notamment). Un stage a déjà permis d'identifier les produits finaux intéressants localement : farine, polenta, semoule (partenariat avec Manger bio 24), pop-corn (partenariat potentiel avec Ciné-Passion), maïzena non industrielle (potentiel en restauration collective). Agrobio Périgord bénéficie d'une expérience sur la culture de variétés anciennes et paysannes de maïs, dans le cadre de la maison de la semence paysanne de Dordogne.

Dominique LECONTE, vice-président du SMI et agriculteur irrigant, confirme que la technique permet d'améliorer l'efficacité de l'irrigation mais que l'évolution des pratiques et des filières est nécessaire. Les expérimentations maïs et chanvre si elles aboutissent influenceront les fermes et leurs façons de gérer l'eau.

Actions de l'axe Gérer et stocker l'eau

Panorama des 28 actions (dont 17 en préparation)

Sous axe	Catégorie	Maitres d'ouvrage	Quantitatif
Gestion durable de la ressource	Faire connaître les enjeux de la gestion durable de l'eau par le plus grand nombre	EPIDOR, CD24, SIETAVI, SMBI, CA24, CA33, CA19, CA87	Non
	Améliorer les connaissances des ressources et des usages	SMDE	Non
	Interconnecter et chercher de nouvelles ressources	RDE24, SMDE, SMAEP Mussidan-Neuvic, SME Auvézère	Oui
	S'organiser collectivement pour gérer la ressource	ADHA24, OUGC	Non
	Protéger la qualité de l'eau des ressources stratégiques	SMDE	Non
	Atténuer les impacts des usages sur les milieux et la ressource	SMBI, CA24, CA87, CA19, DDT, Saint Hilaire les Places	Non
Substitution / Constitution de stocks	Substituer des volumes par des eaux non conventionnelles	EPIDOR, Grand Périgueux	Oui
	Mobiliser les stocks existants	CA24, CA33, CA19, CA87, Safer, SMBI, EPIDOR	Oui
	Constituer de nouveaux stocks	CA24, CA87, CA19, CA33, CD24, EPIDOR, SMBI, SIETAVI, DDT	Oui

David GONZALO, Directeur technique du Syndicat mixte des eaux de la Dordogne et Mathieu RAYMOND, Directeur de la Régie des eaux de la Dordogne présentent une action du syndicat :

- Mise en œuvre du SDAEP des communes du Nord Dordogne : création d'un captage dans la retenue de Miallet. Autour de la Coquille, huit communes (7000 habitants, 3700 abonnés) sont actuellement alimentées par huit ressources (438 000 m³/an) qui présentent des problématiques de qualité de l'eau (conductivité, arsenic, produits phytosanitaires et cyanobactéries) et de quantité d'eau (besoin de 1 800 m³/j pour une capacité de 1 800 m³/j qui ne permet pas de laisser un débit réservé). Le bon rendement des réseaux et les faibles consommations par abonné ont incité le syndicat à chercher d'autres solutions. Le SDAEP lancé en 2020 a identifié l'opportunité de créer un prélèvement (350 000 m³/an) pour l'eau potable dans la retenue de Miallet qui soutient les débits de la Côte et de la Dronne en étiage. Une étude de faisabilité est prévue. Dans le cas d'un passage en phase de mise en œuvre, une station de pompage, une station de traitement, un réservoir de stockage et des réseaux d'interconnexion seront à créer, pour un budget prévisionnel compris entre 8 et 10 millions d'euros.

David GONZALO évoque les autres actions portées par le SMDE : collecte des niveaux des ressources en eau auprès des gestionnaires à l'aide de l'outil Surveo, schéma départemental d'interconnexion, études PGSSE, amélioration de rendement, télégestion et télérelève, réflexion sur la mise en place de tarifs saisonniers et distribution de kits hydroéconomiques auprès des collectivités.

Marc MATTERA, Président du SMDE, souligne qu'en quelques années, la référence de consommation est passée de 120 m³/an/abonné à 90 m³/an abonné, ce qui montre que les abonnés ont diminué leur consommation d'eau potable.

Germinal PEIRO rappelle qu'à la création du barrage de Miallet, personne n'avait envisagé que la retenue puisse servir à de l'eau potable. L'évolution du climat conduit à regarder différemment les lacs de barrage dans les secteurs de socle sans aquifères.

Martine GRAMMONT, Directrice de l'Environnement et du Développement Durable au Conseil départemental Dordogne, présente une action du Département :

- L'étude des solutions de soutien des débits de l'axe Isle concernera l'analyse des opportunités en termes d'efficacité et d'impact sur le bassin. EPIDOR assistera le Département afin d'assurer la continuité avec les analyses menées dans le cadre du PTGE. Les partenaires qui se sont portés volontaires pour suivre l'étude seront réunis dans un comité de pilotage à mettre en place. Enfin, le Département s'appuiera sur les résultats de l'étude retour d'expérience de la retenue de Miallet qui sera lancée fin 2025.

Jean-Sébastien LAMONTAGNE salue la démarche prudente qui vise à étudier l'ensemble des opportunités de soutien des débits d'étiage. Germinal PEIRO confirme l'intérêt des ouvrages de soutien des débits d'étiage pour le multiusage. Selon lui, le moment est le bon pour mener une étude sur l'Isle comme le prouve le projet de pompage d'eau potable dans la retenue de Miallet.

Nathalie COULAUD-VIDAL, Cheffe du département Eau et Energie à la Chambre d'agriculture de la Dordogne, présente deux actions des chambres d'agriculture :

- La déconnexion de plans d'eau d'irrigation est intéressante pour le milieu qui n'est plus impacté par les prélèvements agricoles en étiage et pour les irrigants qui ne sont pas soumis aux restrictions de prélèvements en étiage. Les chambres visent la déconnexion de 40 des 100 retenues connectées sur l'amont du bassin (en comparaison, entre 2021 et 2024, 42 retenues ont été déconnectées sur le département de la Dordogne).
- L'accompagnement d'agriculteurs à la sécurisation durable de leurs besoins en eau actuels et futurs en lien avec l'évolution des filières et les enjeux territoriaux à travers la création de retenues. Les bassins en tension, l'arboriculture et la polyculture-élevage sont particulièrement concernés. Il s'agira de repérer et accompagner les porteurs de projets.

Les quatre chambres d'agriculture ont également programmé des actions pour améliorer l'efficacité de l'irrigation et adapter l'agriculture au changement climatique.

Marc HAGENSTEIN, directeur du SMBI, précise que le syndicat de rivière est intéressé pour travailler avec les chambres dans les projets de déconnexion sur le volet récréation de cours d'eau.

Germinal PEIRO aborde la question de la qualité de l'eau et sa place dans le PTGE. La Dordogne est un département où les loisirs nautiques sont très développés, il est important que les rejets soient traités d'un point de vue bactériologique. Il évoque le programme « Rivière propre » qui sur l'Isle a mis en évidence de fortes pollutions bactériologiques aux abords du club de kayak. Plus largement, le président met en lumière l'importance de lutter contre la dégradation de la qualité de toutes les ressources en eau qui pourraient un jour être captées pour l'eau potable.

Le préfet confirme que dans le département, certaines stations d'épuration (STEP) ne sont pas aux normes malgré la possibilité de financement de l'agence de l'eau. Les gestionnaires doivent agir. Les textes donnent la possibilité au préfet d'interdire toute construction nouvelle dans les collectivités dont la STEP n'est pas aux normes.

Stéphane DOBBELS rappelle que le SATESE qui accompagne les collectivités gestionnaires d'assainissement assure un suivi très précis qui met en évidence des marges de progrès.

Actions de l'axe Adapter durablement le territoire au changement climatique.

Panorama des 17 actions (dont 11 en préparation)

Sous axe	Catégorie	Maitres d'ouvrage	Quantitatif
Adaptation de l'agriculture au changement climatique	Accompagner les agriculteurs à la prise de conscience des effets attendus du changement climatique	EPIDOR, CA24	Non
	Adapter les pratiques et les systèmes de production agricoles	CA24, CA33, CA19, CA87, Agrobio Périgord, Agrobio Nouvelle-Aquitaine (87), SMBI, PNRPL, EPIDOR	Non
Ralentissement du cycle continental de l'eau	Faire connaître les enjeux et les leviers du ralentissement du cycle continental de l'eau	EPIDOR, PNRPL	Non
	Restaurer les fonctionnalités des milieux	SMBI, SIETAVI, PNRPL, EPIDOR	Oui

Amélie BRESSON, en remplacement de Bruno LION, Directeur du GIP Lien Innovation Agronomie, présente l'action :

- La prospective de filières agricoles avec un groupe d'agriculteurs et d'acteurs filières. Le diagnostic de vulnérabilité agricole conduit par les chambres d'agriculture visait à interroger des exploitants et des opérateurs filières sur leur perception de l'avenir des filières par rapport à l'eau (besoins et accès) et aux aléas climatiques. L'action prospective poursuivra la réflexion localement avec un petit groupe d'agriculteurs et d'acteurs filières volontaires. A travers quatre ateliers, les évolutions locales liées au changement climatique seront appréhendées.

Audrey CHARLES, Coordinatrice technique du Syndicat intercommunal d'études, de travaux et d'aménagement de la vallée de l'Isle et Marc HAGENSTEIN, Directeur du Syndicat mixte du bassin de l'Isle, présentent trois actions des syndicats :

- L'inventaire et la restauration de zones humides dans le lit majeur des cours d'eau. Depuis 15 ans, les syndicats travaillent sur les zones humides mais le niveau actuel de connaissance sur le bassin versant est incomplet (étude EPIDOR 2011 et inventaires localisés des syndicats). Les syndicats souhaitent poursuivre les inventaires avec délimitation et évaluation de l'état des zones humides puis coconstruire des modes de gestion avec les usagers.
- La restauration morphologique de cours d'eau vise à reconnecter les cours d'eau aux zones humides, favoriser la recharge hivernale des nappes d'accompagnement, améliorer la redistribution de la ressource en étiage, régénérer une dynamique d'écoulement des cours d'eau bénéfique à la biodiversité et améliorer la résilience des cours d'eau. Elle consiste à reméandrer, remettre en fond de talweg, mettre en place des épis, des lits emboîtés.
- La préservation et la plantation de haies dans les zones sensibles à l'érosion et le ruissellement à travers une animation à destination des collectivités porteuses de documents d'urbanisme,

des propriétaires et agriculteurs. Les syndicats souhaitent travailler sur la multifonctionnalité des haies (modélisation de l'intérêt des haies pour la lutte contre le gel...).

Marc HAGENSTEIN explique que ces actions s'inscrivent dans le cadre de la compétence GEMAPI des syndicats : la gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations, à l'échelle d'un bassin versant. Les deux syndicats travaillent ensemble assurant ainsi une cohérence amont-aval jusqu'à la confluence avec la Dordogne. Ils portent d'autres actions dans le PTGE comme l'organisation d'un événement annuel de sensibilisation de la société civile intitulé « une semaine au fil de l'Isle ».

Stéphanie GRESSIER, directrice de la Safer de Dordogne, expose que la Safer est de plus en plus confrontée aux enjeux liés à la ressource en eau et aux fonctionnalités des milieux aquatiques dans les ventes foncières. Elle incite les porteurs de projet (notamment SMBI, CEN, EPIDOR, gestionnaires d'eau potable) à faire connaître le plus tôt possible leurs projets d'acquisition ou de maîtrise foncière afin de pouvoir les accorder avec les projets d'autres porteurs.

Olivier GUERRI, adjoint au directeur d'EPIDOR, souligne que le levier foncier est aussi à utiliser pour mobiliser des ressources existantes. Il fait référence à l'étude des plans d'eau sans usage du Vern et de la Crempse réalisée par la chambre d'agriculture de Dordogne qui a mis en évidence un éloignement des ouvrages avec les parcelles à irriguer et donc un besoin de restructuration des fermes autour des plans d'eau.

Stéphane DOBBELS évoque le travail de diagnostic biodiversité dont les milieux aquatiques et humides mené par le CAUE 24 à l'échelle des EPCI du département.

Mathieu CHANSEAU de l'OFB, insiste sur les trois actions présentées par le SMBI et le SIETAVI qui sont essentielles dans le mix de solution puisqu'elles visent à améliorer la fonctionnalité des milieux et la qualité de l'eau dans un contexte où les débits d'étiage vont diminuer et où les températures des milieux vont augmenter.

Célia NIGAY de l'Agence de l'eau Adour-Garonne explique que le 12^{ème} programme d'intervention sera validé le 10 octobre. La maquette financière prévoit une augmentation de 50 millions d'euros du budget, notamment pour mettre en œuvre le Plan Eau. Les équipes de l'agence transmettrons dans les semaines à venir les conditionnalités de financement validées (par exemple, l'agence ne finance pas les communes gestionnaires d'eau potable). Elle rappelle que le fait d'être dans le PTGE rend éligibles certaines actions et en bonifie d'autres.

PRESENTATION DU BILAN QUANTITATIF DU PTGE

Voir le diaporama joint.

Estelle MOTHES d'I.E.S. Ingénieurs Conseil rappelle la méthodologie de l'analyse quantitative du PTGE et l'objectif fixé au bureau d'études pour la phase 3 : quantifier les actions programmées et de quantifier le déficit sur les eaux de surface à horizon 2041- 2070 après mise en œuvre des actions quantifiées. Elle présente la liste des actions qui ont pu être quantifiées et modélisées, les actions doivent être suffisamment précise en termes d'ambition et de localisation et les effets sur le déficit estimable. Par exemple, les actions de restauration de milieux de naturels ou de création de retenues non pas été modélisées à ce stade. Les résultats sont comparés au bilan sans programme d'actions :

- en année moyenne, les actions modélisées permettent de réduire le déficit 2050 de 50 % (passant de 600 000 - 1 450 000 m³ à 300 000 - 850 000 m³),
- et en année quinquennale sèche, de 15 % soit 1 millions de m³ (passant de 7 450 000 - 12 350 000 m³ à 6 750 000 - 11 150 000 m³).

Après mise en place des actions d'économie et de substitution programmées, un déficit résiduel persiste pour les deux années types. Les actions programmées de constitution de stocks (création de petites ou grandes retenues) et solutions fondées sur la nature pourront contribuer à le réduire fortement. Un travail de quantification de ces actions est à notamment conduire avec les chambres d'agriculture pour les petites retenues et le Conseil départemental de la Dordogne dans le cadre de l'étude des solutions de soutien des débits de l'axe Isle.

Jean-Sébastien LAMONTAGNE remercie le bureau d'études pour son travail et insiste sur ce qui a pu être pris en compte : les actions suffisamment quantifiées et localisés. En année quinquennale sèche, des actions complémentaires seront peut-être nécessaires.

Séverine ECUVILLON de la DDT de la Corrèze, alerte sur les problèmes quantitatifs existant sur le bassin de la Vézère et dont il faudra tenir compte dans le cas où une substitution de prélèvements d'eau potable de l'Auvézère vers la rivière Vézère serait mise en place par le Syndicat de l'Auvézère. Amélie BRESSON explique que dans le bilan quantitatif, le bureau d'étude a annulé le prélèvement du syndicat sur l'Auvézère en été considérant qu'il était reporté en période hivernale ou sur le bassin de la Vézère (ce sont les options actuellement étudiées).

Emmanuel DIDON, directeur de l'OFB Nouvelle-Aquitaine, explique que la question d'un ouvrage structurant est importante. Pour éviter un surdimensionnement d'un tel ouvrage, il convient de réaliser un maximum d'actions d'économies d'eau et qu'elles soient justement réparties. Sur certains sous-bassins, en particulier sur l'aval, il faudrait faire plus d'efforts.

Le préfet confirme que l'ensemble des acteurs doit se mobiliser dans le temps. La démarche PTGE n'est pas ponctuelle. Le comité de pilotage se réunira régulièrement pour suivre l'avancement du programme mais aussi proposer de nouvelles actions, peut-être sur certains sous-bassins.

PRESENTATION DE LA METHODE ET DU CALENDRIER POUR LA FINALISATION ET LA VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

Voir le diaporama joint.

Sophie MIQUEL expose les prochaines étapes :

- Rédaction du rapport de phase 3 par IES et Hydrogen
- Finalisation et homogénéisation des fiches actions par les maîtres d'ouvrages (notamment à partir des retours de l'Agence de l'eau sur la conditionnalité des aides)
- 8^{ème} COPIL (a priori en présence de la presse) et signature du programme d'actions

Le préfet invite les maîtres d'ouvrage à s'organiser pour pouvoir valider et signer le PTGE dans les prochains mois. Une version finalisée du PTGE sera transmise à l'ensemble du comité de pilotage.

CONCLUSION

Jean-Sébastien LAMONTAGNE félicite l'ensemble des participants. Il considère que le socle, solide et équilibré, doit être validé.

Germinal PEIRO complète, le changement climatique nous incite à poursuivre le travail afin que les activités humaines persistent sur le territoire. Il donne rendez-vous à la prochaine réunion.

Retrouvez l'ensemble des documents du PTGE de l'Isle sur le site d'EPIDOR :

<https://www.eptb-dordogne.fr/contenu/index/idcontenu/290>

LISTE DES PARTICIPANTS

Personnes présentes (38)

Germinal PEIRO – Président du Conseil Départemental de la Dordogne, Président d'EPIDOR

Jean-Sébastien LAMONTAGNE – Préfet de la Dordogne, Préfet coordonnateur du bassin de la Dordogne DDT de la Dordogne, Christophe LEYSSENNE – Directeur ; Sophie MIQUEL – Adjointe au chef de service Eau Environnement Risques

EPIDOR, Olivier GUERRI – Adjoint au directeur ; Amélie BRESSON – Chargée de mission Gestion quantitative de la ressource en eau

Agence de l'eau Adour-Garonne, Délégation Atlantique-Dordogne, Unité Territoriale de Brive, Célia NIGAY – Cheffe du service Dordogne aval

Agrobio Haute-Vienne, Victor FAUCHER – Conseiller

Agrobio Périgord, Clémence DELMOTTE – Directrice

Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine, Vincent COQUILLAS – Ingénieur forestier

Chambre d'agriculture de la Dordogne, Nathalie COULAUD-VIDAL – Cheffe du Service Environnement et Foncier

Chambre d'agriculture de la Gironde, Daniel Philippe – Elu ; Thomas LARRIEU – Conseiller irrigation

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne, Laurent SANVOISIN – Directeur Entreprise

Comité départemental de canoë-kayak de la Dordogne, Philippe VALLAEYS – Président

Commission Locale de l'Eau du SAGE Isle-Dronne / Conseil Départemental de Dordogne, Jean-Michel SAUTREAU – Président / Conseiller départemental

Communauté d'Agglomération Grand Périgueux, Jean-Philippe SISTACH – Directeur général adjoint Aménagement et Mobilité

Communauté de Communes Isle Double Landais (CCIDL) / Syndicat mixte du bassin de l'Isle (SMBI), Dominique LECONTE – Vice-Président de la CCIDL et Vice-Président du SMBI

Commune de Jumilhac-le-Grand, Henri LONGIERAS – Adjoint

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Dordogne, Yannick COULAUD – Ecologue

Conseil Départemental de la Dordogne, Martine GRAMMONT – Directrice de l'Environnement et du Développement Durable ; Nathalie JACQUEMAIN – Hydrogéologue ; Stéphane WAGNER – Responsable de la mission Développement durable

Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Dordogne, Jean-Christophe BOUT – Directeur ; Arnaud DENOUEIX – Responsable technique

HYDROGEN, Maud OGER – Chargée d'étude

I.E.S. Ingénieurs Conseil, Estelle MOTHES – Chargée d'étude

Organisme unique de gestion collective des prélèvements d'eau pour irrigation du bassin de la Dordogne, Eric SOURBE – Président

Safer Nouvelle-Aquitaine, Stéphanie GRESSIER – Directrice

Syndicat Intercommunal d'Etude de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle (SIETAVI), Audrey CHARLES – Coordinatrice technique

Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24), Marc MATTERA – Président ; Estelle ESPALLIER – Directrice ; David GONZALO – Directeur adjoint ; Mathieu RAYMOND – Directeur de RDE24

Syndicat mixte du bassin de l'Isle (SMBI) / Syndicat mixte Eau Cœur du Périgord (SMECP), Stéphane DOBBELS – Président

Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI), Marc HAGENSTEIN – Directeur ; Benjamin HERCEND – Technicien rivière

Equipe technique visioconférence : Cyrille DEBRAY du Conseil Départemental de la Dordogne

Personnes en visioconférence (28)

Agence de l'eau Adour-Garonne, Délégation Atlantique-Dordogne, Unité Territoriale de Brive, Hugo MERRIEN – Chargé d'intervention Milieux Aquatiques

Agence régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine, Frédéric MONTIGNY – Chargé de mission Eau
Agrocampus Périgord, Pascal BURON – Directeur

Association Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets de Dordogne, Michel BURELOUT – Président

Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, Jean-Emmanuel VERNON – Chargé de mission eau / irrigation

Communauté de Communes Isle-Loue-Auvézère en Périgord, Myriam EBRARD – Directrice des Services techniques

Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, Dominique BOUSQUET – Président

Commune de Saint-Hilaire-les-Places, Sylvie VALLADE – Maire

Conseil Départemental de la Corrèze, Karine VEYSSIERE – Service transition écologique

Conseil Départemental de la Dordogne, Isabelle ROBERT – Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité

Conseil Départemental de la Gironde / CLE du SAGE Isle Dronne, Jean GALAND – Vice-Président du Conseil Départemental / Vice-Président de la CLE

Conseil départemental de la Gironde, Simon LUDWICK – Ecologue, chef de projet biodiversité

Conseil départemental de la Haute Vienne, Katell PETIT – Chargée de mission projets environnementaux
DDT de la Corrèze, Séverine ECUVILLON – Chargée de l'animation des politiques de l'eau

DDT de la Haute-Vienne, Eric HULOT – Chef du service Eau, Environnement, Forêt ; Guillaume BRARD - Unité Eaux – Milieux aquatiques ; F. BLANC

DRAAF Nouvelle-Aquitaine, Blandine SOUCHE – Chargée de mission eau et pratiques agricoles

DREAL de bassin Adour-Garonne, Julia COMET – Chargée de mission Gestion quantitative de l'eau

DREAL Nouvelle-Aquitaine, Olivier DEBINSKI

Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Haute-Vienne, Bastien GADAUD – Chargé de missions techniques

Jeunes Agriculteurs de Dordogne, Guillaume CHIVIT – Vice-président

Office Français de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine, Emmanuel DIDON – Directeur, Mathieu CHANSEAU - Chef du service Appui aux acteurs et mobilisation des territoires

Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne, Yoann BRIZARD – Directeur

Syndicat des Eaux Vienne-Briance-Gorre, Anne-Charlotte JEAN – Animatrice des périmètres de protection de captages

Syndicat des étangs corréziens / Fédération des Syndicats et des Associations des Étangs de Nouvelle Aquitaine, Dominique DORME – Administrateur

UFC QUE CHOISIR en Dordogne, Christine MOIRAUD – Bénévole

Personnes excusées

Agence Régionale de Santé (ARS) Délégation Dordogne, Jean-François VAUDOISOT – Responsable de la cellule environnement extérieur – Service Santé Environnement

Agence Régionale de Santé (ARS) Délégation Gironde

Agence Régionale de Santé (ARS) Délégation Haute-Vienne

Agence Régionale de Santé (ARS), Mathilde RASSELET – Responsable du Pôle bidépartemental en santé environnement Corrèze-Dordogne

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze, François CAYRE – Présidente

Communauté d'agglomération de Libourne, Matthieu TEISSIER – Responsable GEMAPI

Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine du BRGM, Olivier CABARET – Hydrogéologue